



TOUT ÇA POUR ÇA

Le 05 avril dernier n'était pas un 05 avril comme les autres. Cette date revêt désormais un sens particulier à la fois pour les psychologues et pour les journalistes puisque c'est le 05 avril 2022 que le dispositif MonParcoursPsy (ex-MonPsy) a été mis en place par le gouvernement.

Le SNP a fêté dignement cet anniversaire dans plusieurs médias (presse écrite, radio...) en dénonçant avec force un dispositif particulièrement inadapté et inefficace pour les patients et les psychologues. L'ensemble de la profession boycotte ce dispositif depuis maintenant une année donnant lieu à des chiffres qui donnent le vertige : **93 % des psychologues en libéral refusent MonParcoursPsy.**

Le vertige continue quand on regarde de plus près la communication du gouvernement, principalement basée sur un mode d'auto-congratulation en dehors de toute réalité.

MonParcoursPsy qui avait pour but de pouvoir aider les personnes qui n'avaient pas les moyens financiers de consulter un psychologue a permis à **seulement 10 % de personnes précaires d'avoir accès à des consultations.** C'est, pour le moins, un dispositif qui rate sa cible.

De même, le ministère évoque 90 000 personnes dans le dispositif au cours de la première année de fonctionnement. **Que représente 90 000 sur plusieurs millions de personnes qui sont en situation de souffrance psychique dans notre pays ?**

Enfin, la mise en place du dispositif est clairement sous-tendue par **une logique de destruction des services publics.** Il s'agit donc de créer des dispositifs maltraitants pour les patients et précarisant les psychologues libéraux tout en baissant les dotations des structures publiques, déjà exsangues, et dont les listes d'attentes, de plus en plus longues et interminables, servent de raison supplémentaire pour les sous-doter. **Le dispositif MonParcoursPsy est donc un danger pour l'ensemble de la profession car il est un modèle qui va se répliquer partout,** dans toutes les institutions publiques avec les mêmes modalités qui mettent en cause l'autonomie de la profession : prescription médicale, nombre de séances limitées etc.

C'est un fait avéré, ce dispositif est un échec à tous les niveaux.

Il a néanmoins eu un avantage non négligeable : celui de parvenir à **réunir les psychologues,** qui sont habituellement si divisés, dans une dénonciation quasi unanime d'un dispositif maltraitant mais aussi dans la définition de ce qui constitue, pour eux, le soin psychique.

Le SNP et la majorité de la profession continuent à appeler au boycott et nous continuerons de lutter sans arrêt et avec détermination contre ce dispositif, pour des soins psychiques de qualité dans les structures publiques et en libéral.

Ce 05 avril, le ministre de la Santé et de la Prévention a évoqué, lui aussi et à sa façon, l'anniversaire de MonParcoursPsy sur son compte Twitter en le qualifiant de « dispositif révolutionnaire » qui « révolutionne la vie de beaucoup de nos concitoyens ».

On ne peut que rester pantois face à l'argent public dépensé depuis des mois pour un dispositif aussi inefficace et se questionner, en notre for intérieur, sur la démarche même de ce gouvernement : **au fond, tout ça pour ça ?**

FLORENT SIMON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAL NATIONAL DES PSYCHOLOGUES